

Vos questions / nos réponses

Interdit

Par [Profil supprimé](#) Postée le 17/04/2019 13:44

Bonjour je voudrais savoir si je suis interdit de jeux

Mise en ligne le 18/04/2019

Bonjour,

Afin d'avoir une réponse à votre question, nous vous invitons à vous rapprocher du service responsable des courses et des jeux.

Pour la région parisienne, (Essonne, Hauts de Seine, Seine Saint Denis, Val de Marne et Val d'Oise) le Service Central des Courses et Jeux (SCCJ) est joignable au 01 82 24 60 56.

Si vous le souhaitez, notre service est joignable tous les jours de 8h à 2h au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ou par chat de 14h à minuit via notre site.

Cordialement
